

Bordeaux, le jeudi 5 juin 2014



## DÉCLARATION DU SNETAA-FO À LA CAPA HORS CLASSE DES PLP

Madame La Secrétaire Générale,  
Madame La DRRH,  
Madame La Directrice du Personnel Enseignant,  
Mesdames & Messieurs les Inspecteurs,  
Mesdames & Messieurs les Chefs d'établissement,  
Mesdames & Messieurs les gestionnaires

Chers Collègues,

Comme chaque année, la CAPA « Hors Classe et révision de notes administratives » est notamment l'occasion pour le SNETAA de faire le point de manière officielle sur le niveau de qualité des relations professionnelles qu'entretiennent les personnels d'encadrement avec les PLP. Et cette année comme les précédentes, nous nous voyons encore obligés de vous demander, Madame La DRRH, de bien vouloir rappeler aux chefs d'établissement et aux inspecteurs, que nous avons tous des devoirs, bien sûr, mais que les enseignants comme d'autres, ont aussi des droits. Aujourd'hui encore, et au moins pour une année scolaire supplémentaire, les PLP ont un statut que les personnels d'encadrement se doivent de connaître et de respecter à la lettre. Pour rappel, par exemple, nous savons tous que les obligations de services des PLP sont hebdomadaires et que les PFMP sont réglementées de manière très précises. Aucun chef d'établissement ne doit donc tenter d'annualiser certains enseignements et il ne peut pas être reproché aux PLP d'être « payés à ne rien faire » lorsque leurs élèves sont en entreprise. De la même manière, et nous savons Madame La DRRH que vous êtes très attentive à ces situations, il ne peut pas être reproché à un enseignant d'être malade. Il n'est pas non plus acceptable qu'un enseignant soit jugé a priori coupable d'avoir commis un acte grave, simplement parce que, par exemple, des élèves l'accusent. Oui, bien sûr, les conditions de travail se dégradent très rapidement, il existe des PLP qui sont en difficulté, mais le premier devoir de notre administration est de les aider. Et sur ce dernier point, nous nous adressons plus particulièrement aux inspecteurs qui oublient parfois qu'ils ont aussi un rôle de conseil et de soutien à exercer. Certes, nous connaissons de nombreux personnels d'encadrement qui n'ont pas à se sentir concernés par les propos que nous tenons ici aujourd'hui. Quant aux autres, si peu nombreux soient-ils, les fonctions qu'ils occupent font qu'il est important pour l'intérêt général de les empêcher de continuer à nuire.

Malheureusement, avec la complicité de certaines organisations syndicales, le MEN est en train de réussir la casse de notre statut pour le remplacer par de nouvelles obligations de service auxquelles seront associées des missions décidées par les chefs d'établissement. En imposant aux professeurs de nouvelles tâches gratuites, en diminuant les rémunérations, en transformant les décharges en indemnités dont personne ne connaît le montant, c'est du « travailler plus » qu'il est prévu. Cela donne un éclairage évident sur la référence à l'horaire « fonction publique », c'est-à-dire les 1607 heures annuelles qui devraient permettre d'allonger le temps de présence, pour faire tout et tout le temps dans une école « territorialisée » au statut local qui sera imposé à tous. Mais pour le SNETAA-FO, le combat n'est pas terminé et nous appelons tous ceux qui souhaitent défendre avec sincérité les PLP et l'Enseignement Professionnel public et laïque à nous rejoindre pour obliger le MEN Benoît Hamon à renoncer à publier ces projets de décrets et circulaires et à rouvrir des négociations sur la base des revendications des personnels.

Quoi qu'il en soit, le SNETAA-FO continuera à intervenir dans les établissements, mais aussi auprès de la DPE ou de la DRRH si nécessaire, à chaque fois qu'il sera sollicité par un collègue qui se sentira victime d'autoritarisme ou de harcèlement. Nous en profitons pour saluer ici tout le travail effectué par le CHSCTA. Cette instance représentative semble vouloir remplir sa mission avec la plus grande éthique possible. Nous savons que cela ne plaît pas à tout le monde. Mais sachez, Madame La DRRH, qu'en tant que Présidente du CHSCTA au nom du Recteur, vous pouvez compter sur le soutien total de notre organisation pour que sa mission principale, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de travail des personnels, soit remplie du mieux possible.

Venons-en maintenant plus précisément à ce pourquoi nous sommes ici aujourd'hui.

Pour ce qui concerne tout d'abord les contestations des notations administratives, nous sommes satisfaits de constater qu'elles sont peu nombreuses. De plus, seulement un petit tiers d'entre-elles sont recevables. Oui, nous avons tous remarqué que les deux-tiers des situations que nous allons évoquer aujourd'hui sont juste la conséquence d'un manque de sérieux de quelques chefs d'établissement. Comment peuvent-ils ignorer la circulaire académique qui rappelle de manière très claire les règles pour l'attribution des notes administratives ? Pourquoi ne font-ils pas de rapport circonstancié lorsqu'ils souhaitent attribuer à un enseignant une note « hors barème » ? C'est vraiment désolant et nous y reviendrons tout à l'heure.

Pour ce qui concerne l'avancement à la Hors Classe, nous déplorons que ce soit la seule perspective de progression de salaire pour les PLP au 11<sup>ème</sup> échelon et donc également le seul moyen de bénéficier d'une retraite décente. Perspective d'autant plus importante que les réformes des retraites successives aggravées par les mesures prises en décembre dernier entraînent une baisse des pensions dont pourront bénéficier les collègues. Rappelons également que le 15 mai dernier plusieurs centaines de milliers de fonctionnaires ont manifesté pour le retrait du pacte de responsabilité qui se traduit par le gel du point d'indice jusqu'en 2017, notamment. Dans ces conditions, bien sûr, les PLP ne peuvent pas être complètement indifférents à cette « promotion » qui est pourtant très injuste. Comment expliquer par exemple que moins de 2% des promouvables en Arts Appliqués ou en Lettres-Espagnol soient promus alors qu'ils sont 7% en Biotechnologie et 12 % en Eco Gestion ?!!?

**Le SNETAA-FO rappelle une nouvelle fois son opposition de fond à cette pseudo promotion au mérite.** L'essentiel du barème est soumis à l'appréciation de la hiérarchie dans des modalités illisibles pour les collègues et sans que soient définis des critères objectifs d'appréciation. Ces modalités d'accès à la Hors-Classe sont arbitraires et injustes. **Elles favorisent le clientélisme et la soumission, accentuent la division des personnels, entraînent découragement et amertume des non-promus.** Ce n'est pas la gestion des personnels dont le service public de l'Education Nationale a besoin.

**Le SNETAA-FO continue de revendiquer la mise en place d'un 12<sup>ème</sup> échelon avec une fin de carrière pour tous à l'indice terminal de 881.**

Nous vous remercions pour votre écoute.

Catherine Terrazza  
Jean-François Larequie,  
Jean-Fred Brechenmacher  
Philippe Simonet  
Frédéric Alser  
Eric Mouchet

Commissaires Paritaires Académiques  
du SNETAA-FO